Rapport de la séance du conseil communal du 23 septembre 2026

Présences :	Jean-Paul Zeimes – bourgmestre, Susi Pfeiffer – échevine, Kevin Duarte Fonseca – échevin Monique Ley, Alcinda Lopes Medina, Alexis Schloesser, Sandy Wohl – conseiller·ères Philippe Calmes – secrétaire communal
Procurations :	Alexis Schloesser pour Tessy Kries
Absences :	Tessy Kries (excusée), Jean-Paul Zeimes pour les points 3 (excusé) et 6 (art. 20)

Le conseil communal décide:

1. **unanimement** d'approuver la convention signée le 29 avril 2026 relative à la préparation, par ANNE a.s.b.l. dans la cuisine de production de la Maison Relais Rousennascht, de repas destinés aux élèves du Centre pour le développement socio-émotionnel.
2. **unanimement** de nommer Alexis Schloesser en qualité de membre effectif et Michel Pütz en qualité de membre suppléant du Comité de collaboration régionale (CCR) NORDSTAD.
3. **unanimement** d'accorder à l'association « Gaart an Heem Schieren a.s.b.l. », à l'occasion de son 100e anniversaire, un subside extraordinaire de 7.500,00 euros et d'approuver la liquidation du montant restant dû, après déduction d'un acompte déjà versé.
4. **unanimement** d'approuver quatre contrats de concession au cimetière communal.
5. **unanimement** d'approuver la convention n° 2339 du 22 mai 2026 relative au réaménagement et à l'extension du parking P&R à l'arrêt de Colmar-Berg. Les obligations d'entretien et d'exploitation sont réparties entre les CFL et les communes conformément à la convention.
6. **unanimement** d'approuver la convention d'accord préalable relative au PAP « Bach aus » et à la planification et à l'exécution conjointes des futurs réseaux d'infrastructures des PAP « Bach aus » et « In den Wangerten ». La participation des propriétaires aux frais de la phase « Projet » s'élève à 46.758,00 euros, avec un plafond fixé à 50.000,00 euros.
7. **unanimement** d'approuver le projet et le devis estimatif relatif à la réalisation d'une nouvelle conduite d'eau potable entre le CR237 (route de Stegen) et la rue Lehberg, pour un montant total de 270.000,00 euros.
8. **unanimement** de modifier le règlement général de circulation en interdisant le stationnement dans la rue Jean-Pierre Schuster, excepté sur les emplacements

marqués ou aménagés, sur toute la longueur et des deux côtés, ainsi qu'en adaptant les dispositions applicables au Kreuzberg à hauteur du réservoir d'eau.

9. **avec 7 voix pour et 1 abstention**, de retirer de l'ordre du jour le point relatif à un poste à durée déterminée au sein du service technique, à la suite d'un changement intervenu dans la situation.
10. **lors d'un point tenu à huis clos** et à la suite d'un vote secret de nommer définitivement Madame Kelly Aullo sur le poste du receveur communal avec effet au 1er octobre 2026, à raison de 100 %, dans le groupe de traitement B1, sous-groupe à attributions particulières.
11. Rapports des représentants au sein des différents syndicats intercommunaux, commissions communales et autres organismes :
    Concernant le SIDEC, le conseil communal est informé de la démission du secrétaire du syndicat, qui rejoindra une commune membre. Concernant le SINO, Jean-Paul Zeimes fait rapport sur les travaux menés en relation avec la fusion Nordstad. Concernant l'OSNOS, il est rappelé que le rapport d'activité a été transmis aux membres du conseil communal et que d'éventuelles questions peuvent être adressées au secrétariat communal. Le conseil communal prend acte de ces informations.
12. Point d'information sur l'actualité communale et questions orales des conseillers communaux :
    Le collège informe le conseil communal que la commune n'a pas d'intérêt à une éventuelle acquisition de l'immeuble sis 4, rue des Jardins. Pour un immeuble sis route de Luxembourg, une expertise est en cours et une entrevue avec le propriétaire est prévue. Le contrat relatif au co-working « Al Schoul » avec le MFP est prolongé jusqu'au 31 décembre 2027.
    À la suite du refus du Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité relatif au parking « Porte de Schieren », une modification ponctuelle du PAG est engagée.
    Concernant la section de Colmar-Pont, le collège fait état d'un retour positif de l'ONA, d'une demande du CNFPC visant une modification ponctuelle du PAG afin de permettre des constructions destinées à des formations sur site, ainsi que du début du chantier de raccordement du réseau d'eau potable au réseau de Colmar-Berg.
    Le conseil communal est informé des prochaines manifestations et échéances : Party Run le 24 septembre, présentation du livre de Mil Goerens le 25 septembre, lecture du même livre, « Wëllkomm Nei Bierger » et Fête des communautés le 26 septembre, petite inauguration de la buvette avec les coprs de métiers le 2 octobre à 18h00, Gemengenausflug le 10 octobre et inauguration de l'éolienne le 1er décembre 2026.
    À la suite de questions de Monique Ley et Sandy Wohl, le collège précise que le PAP « Am Gapp » reste confronté à des difficultés liées aux retours des propriétaires et sera rediscuté prochainement, tandis que le Plan local de

résilience est suivi par un collaborateur participant aux groupes de travail. Le conseil communal prend acte de ces informations.

Remarque générale :

Le présent rapport reproduit brièvement les décisions formelles prises par le conseil communal. Les indications susvisées sont données sans engagement et sous toutes réserves. En cas d'incohérence, d'erreur ou de divergence, seules les délibérations dûment signées par la majorité des membres du conseil communal font foi.

Schieren, le 20 octobre 2026
Le collège des bourgmestre et échevins,

Jean-Paul Zeimes	**Susi Pfeiffer**	**Kevin Duarte Fonseca**
Bourgmestre	1re échevine	2e échevin